

Compte-rendu conseil d'école n°3

Ecole maternelle La Combe des Dames, Châteaubernard	Date : lundi 21 juin 2021 de 17h00 à 18h30
---	--

Participants :

<u>Les enseignantes :</u> <ul style="list-style-type: none">• Mme Letiec, directrice et enseignante• Mme Donnou, enseignante• Mme Jeuffrault Leclerc, enseignante• Mme Coge, enseignante	• DDEN : /
<u>Les représentants des parents d'élèves :</u> <ul style="list-style-type: none">• Mme Van Thiel• Mme Laliève• Mme Pradignac	<u>La mairie :</u> <ul style="list-style-type: none">• M. Boquet, Directeur Général des Services• Mme Khoulou, chargée d'école• Mme Bertorelle, chargée du personnel des écoles
<u>ATSEM :</u> <ul style="list-style-type: none">• Sylvie Mounier	<u>Centre de loisirs :</u> <ul style="list-style-type: none">• Véronique Lançon, directrice du centre de loisirs
<u>Excusée:</u> <ul style="list-style-type: none">• Mme Lasfargues, Inspectrice de l'Education Nationale	

Ordre du jour :

1. Préparation de la rentrée 2021-2022	5. La vie scolaire
2. Les projets du 3ème trimestre	6. La coopérative scolaire
3. Les projets sur l'année 2021-2022	7. Questions diverses
4. Les locaux	

Décisions, dispositions prises, conclusions :

<p>1. Préparation de la rentrée 2021-2022</p> <p>57 élèves inscrits pour la rentrée prochaine</p> <ul style="list-style-type: none">- 4 TPS- 13 PS- 22 MS- 18 GS <p>Mme Letiec sera à 80% l'année prochaine. Son complément de service sera nommé en fin d'année scolaire ainsi que le jour attribué.</p> <p>Comme l'an passé, les élèves de la classe des TPS/PS feront une rentrée échelonnée : les futurs élèves seront accueillis par petits groupes, en présence de leurs parents, sur des créneaux de 1h à 1h30. Cette rentrée échelonnée permettra un accueil en douceur.</p> <p>Réflexion sur la mise en place d'un système afin de prévenir les parents de l'inscription de leur enfant à l'école maternelle ou à l'école élémentaire. M. Boquet signale qu'un certificat est donné aux parents lors de la remise du dossier d'inscription complet indiquant que leur enfant est bien inscrit. M. Boquet rappelle qu'il ne faut pas oublier d'indiquer à la mairie les radiations faites en cours d'année à la mairie afin de mettre à jour les listes.</p> <p>Découpage de la carte scolaire : la directrice demande à M. Boquet comment est effectuée la répartition des élèves entre les 2 écoles maternelles. Elle s'inquiète du peu d'inscriptions en petite section cette année comparée à l'école du Petit Prince. Que va-t-il se passer pour les années à venir avec la construction des nouveaux lotissements ? Du côté de la maternelle de La combe des dames il reste peu de place pour des constructions</p>
--

nouvelles et la population est vieillissante. M. Boquet répond que le découpage est fait selon la localisation des rues et que d'ici la fin de l'année civile un projet de construction de logements sociaux débutera rue H. Berlioz. Il devrait y avoir des retombées pour la rentrée 2023.

2. Les projets du 3e trimestre

- vendredi 11 juin : sortie à la ferme des marronniers de Cressé. Transport : 451,60 euros Entrées : 640 euros
- Prix des Incorruptibles : le 6 mai nous sommes allés à la médiathèque découvrir un dernier album de la sélection. Le 21 mai nous y sommes retournés afin de voter pour notre album préféré.
- Période 4 : chacune des classes a travaillé sur les produits d'origine animale. Début mai, la classe des TPS/PS a clôturé le projet en fabriquant des yaourts en classe.
- Vendredi 25 juin aura lieu le spectacle de l'APE dans le parc des Pierrières.
- Lundi 28 juin, les élèves fabriqueront un pâton de pain qu'ils iront faire cuire dans le four communal. Cette sortie intervient après un travail fait autour du pain en classe. Monsieur Lemétayer, boulanger, interviendra auprès des élèves. Projet en lien avec le comité des fêtes de Châteaubernard qui alimentera le four à pain.

3. Les projets sur l'année 2021-2022

- Fil conducteur des 3 classes : les contes
- Projet cirque : projet reconduit. Devis qui a augmenté d'une centaine d'euros et qui s'élève désormais à 1771,20 euros. Les séances débuteraient fin janvier début février 2022. 1h par classe tous les 15 jours environ pendant 8 séances. Une représentation du travail effectué sera donnée lors de la fête de l'école.
- Les clowns de la route : spectacle proposé par le Castel et annulé le 1er avril dernier à cause de la crise sanitaire. Une nouvelle date a été fixée au 31/03. Le prix s'élève à 5 euros par enfant. Pris en charge par l'APE ?
- Du champ au chant : en lien avec les parcours culturels du grand cognac. Projet lancé cette année et reporté. Il débutera dès septembre prochain avec une intervention dans les classes de la chanteuse Joyce Tapé. Les élèves vont découvrir l'histoire de blues de sa naissance dans les champs de cacao jusqu'aux plus grandes scènes musicales. Pour porter ce projet, Joyce Tapé, chanteuse ivoirienne, interviendra dans les classes accompagnée de son guitariste. En parallèle, les élèves produiront des œuvres plastiques en 3D qui seront exposées dans le parc François Ier lors du Blues passion. Les élèves et leurs parents seront invités à assister au concert de Joyce Tapé qui aura lieu lors du festival.
- Semaine du goût : du 11 au 17 octobre

4. La vie scolaire

En octobre prochain auront lieu les élections des représentants des parents d'élèves. Après un vote à l'unanimité, le conseil d'école a décidé que l'élection pour l'année 2021/2022 se fera uniquement par correspondance.

Temps médiathèque reconduit ? Des essais sont à prévoir pour que les élèves bénéficient au mieux de ce temps.

5. Les locaux.

Des travaux ont été effectués depuis le deuxième conseil d'école :

- la toiture de l'école a été refaite
- les cabanes ont été nettoyées
- une palissade a été installée entre la cour de l'école et la maison voisine

Travaux à prévoir :

- révision complète des vélos et des trottinettes
- réparation des stores
- débloquer les fenêtres au dessus des portes des classes
- ensevelir les racines de l'arbre derrière la cabane rouge
- installer les hôtels à insectes

6. La coopérative scolaire

Dernier relevé bancaire (30/04/2021): 1485,97 en banque et 29,93 euros en caisse.

Total des charges ; 3224,42 euros

Total des produits : 3458,30 euros

7. Questions diverses.

Aucune question n'a été remontée 48h avant le conseil d'école comme demandé. Cependant, a été remonté au conseil d'école, et discuté malgré tout, des faits de violence rencontrés par une famille au sein de la classe des TPS-PS. Leur enfant est revenu avec une morsure sur le bras et il se plaint de recevoir des coups. La maîtresse regrette d'apprendre cette information de cette façon et non par la famille elle-même. Elle informe le conseil que tout a été mis en œuvre cette année au sein de la classe afin de travailler sur les règles de vie et d'apaiser ce climat de violence. Elle rappelle également que ce travail doit être fait conjointement avec les parents.

Mme Lançon, directrice du centre de loisirs, demande à l'équipe enseignante s'il est possible de faire venir les animateurs qui interviendront sur La combe des dames lors de la réunion de pré-rentree le 1er septembre afin de s'accorder sur le fonctionnement de l'école.